



FÉDÉRATION DE TIR DU CANADA

APPEL DE CANDIDATURES

POSTES DE DIRECTEUR DU CONSEIL

La Fédération de tir du Canada (FTC) compte un total de cinq (5) postes de directeurs du Conseil. Le mandat de ces cinq (5) directeurs prendra fin en 2023, et les postes devront être comblés lors de l'assemblée générale annuelle des membres de 2023 tandis que la FTC amorce la mise en œuvre complète de ses nouveaux règlements administratifs.

L'élection des directeurs auront par conséquent lieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres de 2023 de la FTC.

Date limite pour la soumission des candidatures : 26 août 2023

Lignes directrices concernant les candidatures

- Chaque candidature doit être recommandée par deux membres en règle de la FTC.
- Le présent formulaire doit être utilisé pour soumettre une candidature au poste de directeur du conseil.
- Le formulaire doit être dûment rempli par les personnes qui recommandent le candidat de même que par le candidat lui-même. Le formulaire doit être accompagné d'un curriculum vitae ou d'une biographie d'UNE page au maximum, de même que d'une photo du candidat (en format JPEG).

Critères d'admissibilité s'appliquant aux administrateurs

- Être membre en règle de la FTC.
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir la capacité légale de contracter.

Attentes à l'égard des candidats

Advenant leur élection, on s'attend à ce que les candidats :

- soient disposés à siéger au conseil d'administration de la FTC;
- lisent, comprennent et signent le document [Entente et guide des administrateurs de la FTC](#);
- suivent la formation sur les abus et le harcèlement du Groupe Respect, s'il y a lieu;
- se soumettent à une vérification du casier judiciaire, s'il y a lieu.

Poste de directeur du Conseil

- Le nouveau modèle de gouvernance de la FTC comprend un directeur des athlètes, 3 directeurs du sports (carabine, pistolet, fusil de chasse) et un directeur des organismes provinciaux et territoriaux de sport (OSPT) – collectivement appelés les directeurs du conseil.
- Les directeurs du Conseil seront élus par les membres de la FTC lors de l'AAM le 9 septembre.
- Le directeur du Conseil sera responsable de : 1) siéger au conseil d'administration de la FTC, 2) travailler avec la FTC pour établir le conseil respectif, 3) présider le conseil respectif et 4) en collaboration avec le groupe d'intervenants respectif, diriger l'orientation et les activités du Conseil.

Si vous désirez recommander la candidature d'une personne pour l'un des postes susmentionnés, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous et à le transmettre à la FTC d'ici le 26 août 2023. Chaque candidature doit recevoir la signature de deux (2) membres votants de la FTC. Le statut de membre fera l'objet d'une vérification. Si le statut de membre est expiré, la candidature sera rejetée.

FORMULAIRE

Ce formulaire de mise en candidature est pour le poste suivant : (cochez 1 seulement)

- Athlète
- OSPT
- Carabine
- Pistolet
- Fusil de chasse

Si vous ne réussissez pas à vous faire élire au poste de directeur du Conseil, souhaitez-vous que votre candidature soit proposée pour un poste d'administrateur non désigné?

- Oui
- Non

NOM DU CANDIDAT :

N^o DE MEMBRE DE LA FTC

MEMBRE QUI RECOMMANDE LA CANDIDATURE : **N^o DE MEMBRE DE LA FTC**

SIGNATURE :

MEMBRE QUI RECOMMANDE LA CANDIDATURE : **N^o DE MEMBRE DE LA FTC**

SIGNATURE :

Je, _____, accepte que ma candidature soit soumise.

SIGNATURE :

DATE :

Veillez remplir un formulaire distinct pour chaque candidat recommandé. Les formulaires dûment remplis doivent être transmis au plus tard le **26 août 2023** à :

Fédération de tir du Canada
Courriel : sverdier@sfc-ftc.ca

*Notre organisation a à cœur de protéger la vie privée de ses membres.

Si vous avez des préoccupations à propos de la gestion de vos renseignements personnels, veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse sverdier@sfc-ftc.ca.